



N°DEL2025-43

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**Séance du 26 juin 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six juin à dix-neuf heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Lisières de L'Oise, légalement convoqués, se sont réunis à la salle Simone Veil au Complexe Sportif Culturel Intercommunal à Couloisy, sous la présidence de M. Franck SUPERBI.

Etaient présents :**Titulaires :**

Mme Agnès BACHELART, Mme Corinne BETRIX, M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Jocelyne BRASSEUR, Mme Maryse CHAMPEAU, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, Mme Anne-Marie DEFRANCE, M. Yves DELCELIER, Mme Florence DEMOUY, Mme Line DUMORTIER, Mme Karine DUTEIL, M. Bernard FAVROLE, M. Gérard FLEURY, M. Etienne FRERE, M. Jean-Louis GOURDON, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, M. Michel POTIER, Mme Catherine RIGAULT, M. Franck SUPERBI, Mme Sylvie VALENTE-LE HIR (23)

Absent(s) ayant donné procuration à :

Mme Anne BROCVIELLE donne procuration à Mme Anne-Marie DEFRANCE, M. Guillaïn DE FRANCE donne procuration à M. Franck SUPERBI, M. Christian DEBLOIS donne procuration à M. Renaud BOURGEOIS, M. Sylvain GOUPIL donne procuration à M. Yves DELCELIER, M. Jean-Jacques LECAT donne procuration à M. Jean-Claude CORMONT, M. Alain MAILLET donne procuration à M. Jean-Louis GOURDON, Mme Virginie PARMENTIER donne procuration à Mme Catherine RIGAULT, M. Thierry SARKÖZY donne procuration à M. Yves LOUBES, Mme Nicole TUAL donne procuration à M. Etienne FRERE (9)

Absent(s) et absent(s) excusé(s) :

M. Laurent BARGADA, M. Stéphane DECULTOT, M. Stéphane DUTILLOY, M. Michel KMIEC, M. Michel LEBLANC, M. Michaël LEMMENS (6)

**DEL2025-43 Présentation du rapport d'observations définitives de la CRC – ADTO SAO
exercices 2018 à 2023**

Rapporteur : Monsieur Franck SUPERBI

Monsieur Président expose que la CCLO est actionnaire de la société publique locale ADTO-SAO. Cette société a été contrôlée par la Chambre Régionale des Comptes sur ses comptes et sa gestion sur les exercices 2018 à 2023.

La chambre a rendu son rapport définitif le 20 janvier 2025 et le conseil d'administration s'est prononcé le 19 mars 2025.

L'intercommunalité, en qualité d'actionnaire de la SPL ADTO-SAO, est appelée à délibérer sur le rapport d'observations définitives relatif au contrôle des comptes et de la gestion de la société publique locale « Société d'aménagement de l'Oise – Assistance départementale des territoires de l'Oise ».

Ce rapport est présenté par le représentant de la collectivité à l'assemblée de l'ADTO-SAO et doit donner lieu à débats avant délibération.

Eléments synthétiques du rapport définitif :

- Procédure :

- Notification de l'ouverture du contrôle : **10 janvier 2024**
- Réunion de clôture : **29 mai 2024.**
- Réception du rapport provisoire : **10 juillet 2024**, la société ayant alors un mois pour formuler ses observations.
- En raison de la période estivale, une requête a été adressée à la Chambre et le délai de réponse a été prolongé jusqu'au 23 août 2024.
- La réponse au rapport provisoire adressé le **23 août 2024**,
- réception rapport définitif : **26 novembre 2024**
- Envoi de la réponse au rapport définitif : **28 novembre 2024**
- **Notification du rapport définitif par la Chambre : 21 janvier 2025**

- Un unique rappel au droit :

Modifier, dans les douze mois, les statuts de la société, afin de préciser, dans son objet social, les compétences qu'elle exerce, conformément à l'article L. 1531-1 du code général des collectivités territoriales.

- Recommandations portant sur le renforcement du contrôle analogue et de la mise en perspective des prochains exercices :

- **réunir plus fréquemment le conseil d'administration et l'assemblée spéciale des actionnaires minoritaires, et communiquer aux actionnaires une information plus approfondie sur l'activité et le pilotage de la société,**
- **inscrire, dans les conventions de mandat, des modalités précises de rendu-compte du**

suivi technique, administratif et financier des opérations et de leur clôture,

- soumettre au conseil d'administration, avant la fin de 2025, un plan d'affaires sur trois ans, et en assurer le suivi et l'actualisation dans la durée,
- présenter au conseil d'administration, à l'appui des états financiers de l'exercice clos, une analyse exhaustive de l'évolution financière de la société, sur la base d'indicateurs adaptés à son activité, et d'un budget prévisionnel qui lui aura été préalablement soumis,
- présenter au conseil d'administration, une étude approfondie de l'équilibre financier, des opérations, et fixer un niveau de tarifs pertinents.

- Les points forts mis en exergue :
- Le rôle essentiel de notre société dans l'accompagnement de ses actionnaires,
 - Un taux de satisfaction de 75% (questionnaire adressé par la Chambre),
 - La situation financière saine, basée sur une comptabilité analytique fiable.

- Les points d'amélioration :
- La fragilité du contrôle analogue, socle juridique de la structure,
 - Des cadres et méthodes qui gagneraient à plus de lisibilité.

Après avoir délibéré, les Membres du Conseil Communautaire ont, Adopté à l'unanimité :

- **Pris acte** du rapport définitif de la Chambre Régionale des Comptes et de la réponse formulée par l'ADTO-SAO, document annexé à la présente délibération et des débats qui ont suivi.

Nombre de membres en exercice :	38
Nombre de membres présents :	23
Nombres de suffrages exprimés :	32

Pour :	32 Mme Agnès BACHELART, Mme Corinne BETRIX, M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Jocelyne BRASSEUR, Mme Anne BROCVIELLE, Mme Maryse CHAMPEAU, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Guillaïn DE FRANCE, M. Christian DEBLOIS, Mme Anne-Marie DEFRANCE, M. Yves DELCELIER, Mme Florence DEMOUY, Mme Line DUMORTIER, Mme Karine DUTEIL, M. Bernard FAVROLE, M. Gérard FLEURY, M. Etienne FRERE, M. Sylvain GOUPIL, M. Jean-Louis GOURDON, M. Jean-Jacques LECAT, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, M. Alain MAILLET, Mme Virginie PARMENTIER, M. Michel POTIER, Mme Catherine RIGAULT, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI, Mme Nicole TUAL, Mme Sylvie VALENTE-LE HIR
Contre :	
Abstention :	
Date de convocation :	19 juin 2025

Le Président

M. Franck SUPERBI

